

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION EN DATE DU 08 AVRIL 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le Huit Avril à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

**22 PRÉSENTS** : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU, M. LABRE, Mmes DEFRANCE, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mme KOSITZKI, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes MANIA, PONTHEUX, M. COSSART, Mmes GORNIK, MAAROUFI, DUBEAU.

**6 POUVOIRS** : Mme LECOIN, M. POCHART, Mmes LEROY, DESCAMPS, M. WAVRANT, Mme DOISY.

**1 ABSENT** : M. RIVIERRE,

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme DUBEAU.

**OBJET** : RESTAURATION SCOLAIRE – APPLICATION DE L'INDICE DE REVISION DU CONTRAT

**Monsieur le Maire** explique que l'application des indices fait apparaitre une augmentation de 12% à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2024.

**Monsieur le Maire** explique aussi que la commune prendra en charge le coût de l'augmentation du repas des aînés à domicile soit 1,09€ TTC par repas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**PREND acte** de cette augmentation.

**Fait en séance les jour, mois et an susdits.**

**Suivent les signatures.**

**Pour Extrait conforme.**

**Le Maire.**

Envoyé en sous-préfecture le 15/04/2024

Réceptionné en sous-préfecture le 17/04/2024

Publié sur le site internet le 17/04/2024